CONDITIONS.

Les pustres par an — payés d'avance.

Aucun abonnement ne sera reçu pour moins d'un an, et on ne pourra suspendre son abonnement qu'après le paiement de son intérêt. Toute lettre qui ne sera pas accompagnée de son prix, ou d'une lettre de change, ne sera point insérée.

Les avis seront insérés à raison de 75 centimes par ligne pour la première insertion, et 50 centimes pour chaque subséquente. Le prix de chaque insertion ne sera pas limité, mais il sera réglé, eu égard à la nature et à la longueur des articles, aux frais de ceux qui ne sont pas abonnés.

Les abonnés ne payent que 5 francs par ligne pour la première insertion, et 3 francs pour chaque subséquente.

Les abonnements pour la campagne ne sera reçu que sur la publicité qu'en aura chargé de payer le port de ses lettres. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR MADISONVILLE ET COVINGTON.

Le bateau à vapeur, **DIAMANT**, capitaine **QUESNAULT**, partira pour Red-Road dimanche, 11 courant, dans la même soirée. Il partira également du Red-Road tous les mercredis à 3 heures du matin, pour Madisonville et Covington, et sera de retour le lendemain (jeudi).

Ce bateau ayant été spécialement construit pour ces voyages sur lac, continuera à l'avenir à faire les voyages de Covington, Madisonville et la Nouvelle-Orléans. Il offre toute les jours de passage, et s'occupera du remorquage des radeaux de bois, planches et autres matériaux.

Les personnes qui voudraient passer sur ce bateau le demander, sont requises de se trouver au Red-Road à 3 heures et un quart, du matin, pour entrer dans les chambres.

Le soussigné sollicite respectueusement l'encouragement du public.

Le capitaine — 3m WM. BAGLEY.

LIGNE DES PAQUEBOTS.

Dans la vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvelle ligne de paquebots, composée des navires suivans, vient d'y s'établir. Les départs seront comme suit :

Navire **LOUISVILLE**, capitaine Parker, de la N.-Orléans.

De New-York.
13 octobre,
28 décembre,
13 mars,
28 mai,
13 août,

Navire **NASHVILLE**, capitaine Ryerson, de la N.-Orléans.

De New-York.
28 octobre,
13 janvier,
28 mars,
13 juin,
28 août,

Navire **NATCHEZ**, capitaine Lee, de la N.-Orléans.

De New-York.
13 novembre,
28 janvier,
13 avril,
28 juin,
13 septembre,

Navire **CREOLE**, Capitaine Pace, de la N.-Orléans.

De New-York.
28 novembre,
13 février,
28 avril,
13 juillet,
28 septembre,

Navire **HUNTSVILLE**, Capt. Stoughton, de la N.-Orléans.

De New-York.
13 décembre,
28 février,
13 mai,
28 juillet,
13 octobre,

Les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 500 tonneaux. Ils ont été construits à New-York, spécialement pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera tous les approvisionnements de tout genre et de première qualité, et l'on ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Les capitaines sont commandés par des capitaines expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-vapeurs en montant et en descendant le fleuve, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour fret ou passage, s'adresser à

FOSTER & HUTTON.

Les paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabines. — 10 nov

POUR LE HAVRE.

Le navire de premier ordre **HENRY LEE**, capitaine Pence, peut prendre à fret 250 balles de coton, s'adresser à

15 nov T. NICOLET & Co.

POUR NEW-YORK (partant le 20 courant)

Paquebot de la ligne de New-York et de la Louisiane.

Le navire **CREOLE**, capitaine Pace, partira le jour susdit. Pour fret ou passage, s'adresser à

FOSTER & HUTTON,

13 nov rue du Canal, no. 77

POUR PHILADELPHIE.

Le paquebot **OHIO**, capit. Garven, est prêt à charger. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

SAM. P. MORGAN & CO.

En déchargement et à vendre par les mêmes, 22,500 briques allemandes. 13 nov.

POUR BALTIMORE.

Le brick paquebot de première classe, doublé et chevillé en cuivre, **BOURNE**, capitaine R. Benthall, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons aménagements, s'adresser à bord, au dessous du rail road, ou à

13 nov HARRISON, BROWN & CO.

A FRETER OU A LOUER.

Le magnifique brick, **CANADA**, construit à Baltimore, fin, vaisseau, doublé et chevillé en cuivre, capt. Knight, construit depuis 9 mois, du port de 277 tonneaux, en tout prêt à mettre à la voile. S'adresser au capitaine à bord, au dessous du Rail road ou à

HARRISON, BROWN & CO.,

10 nov rue Royale, No. 117.

A FRETER, *pour toutes parts des Etats-Unis.*

Le beau brick **ORLEANS**, A. 1. d'environ 300 tonneaux, Capt. Chase, sera prêt d'ici peu de jours pour recevoir un chargement, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis le n° 9 Gouvernement à (8 nov) V. ROUMAGE.

POUR BALTIMORE.—Le brick fin, vaisseau, **JOHN A. ROBB**, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Bennett, de la construction d'un an, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

HARRISSON, BROWN & CO.

3 nov 112 rue Royale.

A VENDRE.

La jolie goélette **ELIZA-THOMAS**, assez généralement connue et pouvant prendre la mer. S'adresser à bord au capitaine Delaver, ou à

20 oct TUYES & Co, rue Royale, No. 104.

POUR TAMPICO.

La goél. mexicaine **PAULINA**, capitaine Williams, partira sous peu le 25 courant. Pour fret de quelques barils, s'adresser à

20 oct TUYES & Co, rue Royale, No. 104.

A LOUER.

Un magasin avec appartement et cuisine, sur le derrière, situé face au bassin Carondelet, dans l'îlet borné par les rues Toulouse et St. Pierre, occupé maintenant par M. James Williamson qui y tient un assortiment d'habillements et de chapeaux. On pourra entrer en possession le 15 courant. Pour les conditions, s'adresser à P. E. & O. SORBE, 15 nov rue Royale, Ent. 118.

20,000 BRIQUES de Baltimore, et 20 boucauts charbon, de première qualité, en débarquement du brick Bourne, à vendre par

HARRISON, BROWN & CO.

13 nov Rue Royale, No. 117.

EN débarquement du brick Niobe, 40 balles couvertures 3 points, manufacture de Z. Granger fils; à vendre par

THEOD. NICOLET,

10 nov rue Royale No. 103.

VENTES PAR LE REGISTER.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 27 courant, à 4 heures de l'après midi, j'exposerai en vente, devant mon bureau, les effets mobiliers appartenant à la succession de feu B. Macarty. Conditions comptant.

Par ordre de la Cour :

12 nov MARTIN BLACHE, register.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Lundi, 26 courant, à 10 heures du matin, j'exposerai en vente, à l'ordinaire, au comptant, les effets mobiliers composant la succession de feu Lovez, vis-à-vis le jardin Lafayette.

Conditions comptant.

Par ordre de la Cour :

17 nov MARTIN BLACHE, register.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 20 courant, à 4 heures de l'après midi, j'exposerai en vente, à la bourse, pour le compte de la succession de feu Henry Hernon, dans Jean 2, n. 5, un TERRAIN de 30 pieds 7 pouces de face sur 140 pieds de profondeur sur une ligne et 105 pieds 8 pouces et 7 lignes de l'autre ligne, et 40 pieds 7 pouces de large sur le fond.

Conditions : comptant en partie, le reste à 6, 12, 18 et 24 mois, en billets payables à ordre, endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale.

Par ordre de la Cour,

MARTIN BLACHE, Register.

N. B. L'acte de vente sera passé par L. Pernod, notaire. 27 oct.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 27 novembre 1832, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, la propriété et actions de chemins de fer de la succession de feu Jacques Hubert Bourgeois, vivant savant.

Un lot de terre située au faubourg Montegut, ayant 300 pieds de face à la rue Montegut et une profondeur de 120 pieds environ, faisant face d'un côté à la rue Casseneuve, et de l'autre côté à la rue des Grands-Hommes, ensemble les edifices qui s'y trouvent. Conditions : un quart comptant, et le reste à 6 et 12 mois, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale.

Par ordre de la Cour,

MARTIN BLACHE, Register.

N. B. L'acte de vente sera passé par L. Pernod, notaire. 28 oct.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 20 novembre 1832, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour compte de la succession de feu Philippe Stedin, un nègre nommé HARRY, âgé d'environ 45 ans, nègre de champ. Conditions : dix pieces comptant, et le reste à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale.

Par ordre de la Cour,

18 oct MARTIN BLACHE, register.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 20 novembre 1832, à midi, j'exposerai en vente, à la bourse, les esclaves suivans appartenant aux successions de James et Susan Dunbey, savoir : Lewis, nègre âgé de 28 ans, charretier et nègre de journée, Dick, nègre âgé d'environ 25 ans, sujet aux crises, charretier et journalier ; Layton, nègre d'environ 23 ans, Hester, negresse d'environ 14 ans.

Conditions : un quart comptant, le reste à 6 et 12 mois, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale. Par ordre de la Cour.

18 oct MARTIN BLACHE, register.

N. B. Les actes de vente seront passés par W. O. Y. Lewis, notaire pub., aux frais des acquéreurs. 18 oct.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Jean Pre. Dupard, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de Jn. Pre. Soulas, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,

17 nov MARTIN BLACHE, register.

COUR DES PREUVES.—Attendu que William T. Hepburn a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de Patrick Donohoe, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,

17 nov MARTIN BLACHE, Register.

COUR DES PREUVES.—Attendu que J. Barrett a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de James Witherow, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

17 nov MARTIN BLACHE, Register.

ACADÉMIE DE PEINTURE.

WILLIAM BALDWIN

A L'HONNEUR de prévenir le public et ses amis en général, qu'à dater de Lundi prochain, 10 du courant, il ouvrira **UNE ECOLE DE DESSIN** dans tous les genres, tels que *Portraits à l'Huile, en Miniature, Paysages*, &c. et se flatte qu'il pourra par ses soins assidus mériter le suffrage de ceux qui voudront bien se confier à lui.

☞ *Sa demeure est encoignure des rues Dauphine et St. Philippe.*

N. B.—Il consacrera ses soirées aux personnes qui ne pourraient disposer d'aucune heure du jour.

Nlle. Orléans, le 15 Novembre 1832.

$50 DE RECOMPENSE.

IL a été volé dans la nuit du 1er. nov. une montre en or, patentée, avec une chaîne et un cachet, faite par M. J. Tobias, No. 12518. Sur le derrière de la montre il y a un T imperceptible, marqué avec un cailloux. Aussi, une montre française, en or, à répétition, avec un ruban noir et un cachet. La récompense susdite sera donnée pour une de ces montres, ou pour l'arrestation du voleur. TOURNE & BECKWITH, 13 nov Nouvelle Levée, No. 15.

CIGARRES DE LA HAVANE.—Le soussigné offre à vendre un parti de *CIGARRES* de la Havane, de première qualité, en caisses, demi-caisses et quarts de caisses.

13 nov B. Z. CANONGE, rue St. Louis.

CIGARRES.—Cent milliers Cigares de Campêche, reçus par la goélette Fraternisen, avant d'être au *drawback*, à vendre par

L. MUH.

13 nov rue de Chartres, No. 115

21 BARILS Mélasse, en débarquement, en face de la Halle, à vendre par

13 nov DUCROS & MORPHY.

DATTES DE MUSCAT.—50 balles, en bon entre, en débarquement, à vendre par

13 nov LINCOLN & GREEN.

TABAC ESPAGNOL.—250 sacons Tabac espagnol, en débarquement de la goélette Caridad, de St. Yago de Cuba, à vendre par

J. & A. DESPIT,

10 nov—3 rue du Chartres, No. 104.

Le soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il commencera demain, 10 du courant, à ouvrir son établissement de boulangerie, et qu'il fournira comme à l'ordinaire des pains et biscuits de toutes qualités.

10 nov—3 DESDUNES TOINCY.

NOUVELLES ASSORTIMENTS EN

Marchandises Sèches

ET

ORDERIES FRERES, rue de Chartres, No. 71.

Viennent de recevoir de France, par la nouvelle Bolivar, un superbe assortiment de toutes sortes de marchandises de première nouveauté, de fabrication de France, telles que : Cachemires, Mérinos, Cachemirettes, Mérinos, Cachemirettes, Mérinos, Cachemirettes